



Remboursement caution principal

Par **rana**, le **29/10/2008** à **14:09**

bonjour, rnje suis caution principal pour un emprunt contracte en 1988 pour l'achat d'un fond de commerce mis en liquidation en 1989. rnDepuis 1990 je rembourse une somme mensuelle correspondant au reglement de cette caution.rnaujourd'hui, la banque me demande de reevaluer le montant mensuel de ces remboursements.rnj'ai demande un etat de notre situation qui m'a ete adresse. Capital restant du environ 3000 Euro + 60000 Euro d'interetsrnest il possible de negocier le montant des interets dûs et si oui dans quelles proportions ? rnrnmerci pour votre reponse rnrncordialementrn rnRana